

Jeune Chambre de commerce de Sept-Îles  
Mémoire concernant le projet d'ouverture et d'exploitation  
d'un gisement d'apatite à Sept-Îles par Mine Arnaud Inc

La Jeune Chambre de commerce de Sept-Îles est une aile de la Chambre de commerce de Sept-Îles possédant son propre conseil d'administration. Elle est composée de 161 membres et son objectif est de favoriser les relations professionnelles et personnelles des jeunes gens d'affaires de Sept-Îles âgés de moins de 40 ans, à promouvoir leurs intérêts en plus de contribuer à l'essor du milieu dans lequel ils évoluent.

La Jeune Chambre de commerce de Sept-Îles reconnaît que le projet de Mine Arnaud se veut intéressant au point de vue socio-économique si les normes et les contraintes liées à l'environnement et au développement durable sont respectées.

En effet, le projet de Mine Arnaud est l'occasion de pouvoir augmenter la diversification économique de Sept-Îles. Présentement, la vie économique de Sept-Îles gravite autour de deux principales industries : L'industrie du fer et celle de l'aluminium. L'arrivée d'une mine d'apatite permettra à la municipalité de profiter d'un nouveau souffle économique, distinct du cycle économique des métaux. Ainsi, cette nouvelle industrie permettra d'atténuer les impacts négatifs du marché des métaux sur les emplois, les commerces et les industries de Sept-Îles.

La venue d'un nouvel acteur économique d'importance à Sept-Îles permettra aux entreprises locales d'élargir leur clientèle industrielle, de diversifier leurs services et de développer de nouvelles expertises. Le développement de nouveaux marchés et de nouvelles technologies est un élément essentiel dans la survie à long terme de nos entreprises.

Depuis les tous débuts du projet de mine Arnaud, nous avons vu le projet évoluer de façon à répondre aux craintes et aux inquiétudes de la population. Ainsi, la Jeune Chambre de commerce de Sept-Îles croit en la faisabilité de ce projet, dans le respect des critères de développement durable et de protection de l'environnement. Nous croyons que toutes les mesures possibles doivent être mises en place afin d'atteindre un projet qui saura obtenir l'acceptabilité d'une grande partie de la population de Sept-Îles.

Afin d'atteindre ce résultat final, la Jeune Chambre de commerce de Sept-Îles demande :

- 1) La mise en place d'un programme d'achat local dans le but de créer des relations de partenariats avec les entreprises locales. Cette optique permettra inévitablement le développement de nos industries et leur perfectionnement.
- 2) Que l'ensemble des parties prenantes soient informées et/ou impliquées dans tous les processus du projet et miser sur un dialogue respectueux et transparent.
- 3) À ce qu'un comité de suivi du projet soit rapidement mis en place avec une définition claire et précise de son rôle.
  - a. Ce comité devra évaluer les opportunités, les besoins d'investissements et les possibilités reliées à l'aménagement futur du site, une fois écoulée la durée de vie de la mine;
  - b. Ce comité devra être totalement distinct et indépendant de tout comité ayant pour objectif de maximiser les retombées économiques pour la région;
- 4) À ce que Mine Arnaud s'implique de façon significative dans la communauté avec des investissements assurant la vitalité à long terme de notre collectivité en optimisant ainsi son impact positif sur la société.
- 5) À ce que mine Arnaud mette en place toutes les mesures d'atténuation ou correctifs qui seront demandés par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) à la fin du processus d'évaluation du projet;

Ainsi, la Jeune Chambre de commerce de Sept-Îles convient de la valeur économique et du potentiel des implications communautaires que peut représenter le projet de Mine Arnaud pour la Ville de Sept-Îles. La JCCSI représente des jeunes entrepreneurs soucieux de l'environnement ainsi que la relève d'affaires de demain et souhaite que le projet obtienne les autorisations nécessaires à sa réalisation, tout en s'assurant du respect des critères environnementaux qui seront mis en place.

Ce 19 ième jour de septembre, 2013



Madame Roxane Vézina-Labelle  
Présidente de la Jeune Chambre de commerce de Sept-Îles